

La commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a convoqué vendredi devant la justice les autorités de l'immigration dominicaine, suite aux plaintes des militants des droits humains haïtiens face aux refus du gouvernement dominicain d'octroyer la nationalité dominicaine aux enfants haïtiens nés sur le sol dominicain, selon ce que rapporte le journal Dominicain Today.

La CIDH, dans une lettre adressée le 1 octobre au ministre des affaires étrangères dominicains Carlos Morales Troncoso a informé de la décision d'aborder une fois pour toute la question du droit à la nationalité pour les Dominicains d'origine haïtienne en République dominicaine.

La commission a signalé qu'une lettre explicative avait également été envoyée à l'ambassadeur des États-Unis en République Dominicaine Roberto Saladin.

La plainte avait été déposée par plusieurs organisations de droits humains notamment, le Service Jésuite des Migrants, le mouvement des femmes haïtiennes en République Dominicaine (MUGHA), le Robert F. Kennedy Center for Justice and Human Rights, et l'Association pour la coopération et le développement.

Les contestataires ont jugé que les nouvelles politiques du pays en matière d'état civil violent les droits des descendants haïtiens, et portent atteinte à leur condition de vie.